

PRES Paris-Est : plus de thèses en 2007 pour de meilleurs débouchés

Trois ans après la soutenance d'une thèse au PRES Paris-Est, l'insertion des docteurs 2007 est comparable à celle des docteurs au niveau national. Les docteurs scientifiques ont connu de meilleures conditions de travail durant leur thèse, conjuguées à une meilleure préparation à l'insertion. Ce qui explique en partie leurs conditions d'emploi plus favorables.

De plus en plus de thèse délivrées

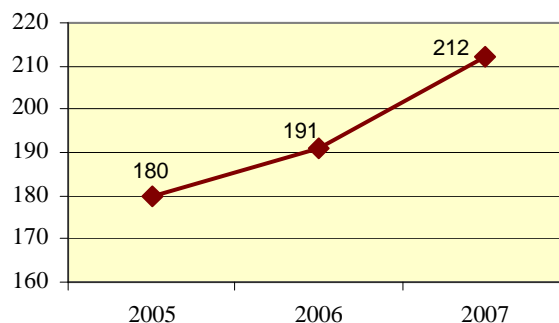
Entre 2005 et 2007, le PRES Paris-Est a délivré 18 % de doctorats de plus. Ainsi, plus de 200 thèses ont été soutenues en 2007.

En cela, les effectifs des docteurs Paris-Est suivent la tendance nationale qui est aussi à la hausse : 15 % de diplômés de plus entre 2005 et 2007.

Les docteurs du PRES Paris-Est

Le PRES Paris-Est a été fondé en 2007 par l'UPE-MLV, l'Université Paris 12 Val-de-Marne, l'Ecole nationale des Ponts et Chaussées et l'ESIEE. Dès 2007, le PRES a délivré des doctorats.

Evolution des effectifs des docteurs de Paris-Est



Source : Enquête docteurs 2007, UPE-MLV, 2010

Au moment de leur inscription en thèse, 74 % des docteurs étaient étudiants, 21 % dans la vie active et 5 % étaient inactifs (retraités pour la plupart).

- **Les étudiants** réalisent leur thèse dans la continuité de leur bac+5 (87 %) ou dans un délai de 1 an (12 %). Près des trois quarts détiennent un DEA, 11 % un master et 9 % un diplôme d'ingénieur. 79 % des étudiants ont perçu un financement. En moyenne, ils ont soutenu leur thèse au bout de 4 ans.

- **Les actifs** sont moins nombreux à avoir perçu un financement (37 %). Parmi ceux qui étaient en emploi (un seul était en recherche d'emploi), 40 % occupaient un poste d'enseignant et pour près des trois quarts d'entre eux dans le supérieur. 21 % étaient médecins, praticiens hospitaliers ou vétérinaires, 18 % occupaient des postes d'ingénieurs, les autres exerçaient des emplois aussi variés que consultant, juriste, informaticien, etc. Les actifs ont soutenu leur thèse dans les mêmes temps que les étudiants (4,1 ans).

Statut à l'inscription et domaine de réalisation de la thèse

	Actif	Etudiant	Inactif	TOTAL
Sciences	62%	70%	0%	64%
Pas sciences	38%	30%	100%	36%
Ensemble	100%	100%	100%	100%

Source : Enquête docteurs 2007, UPE-MLV 2010

Les docteurs diplômés de Paris-Est de 2007 sont majoritairement des hommes, comme au niveau national (un peu moins de six sur dix). En 2007, les docteurs de nationalité étrangère sont aussi nombreux que ceux de nationalité française (alors qu'ils ne représentaient que 40 % des docteurs 2005 et 2006 du futur PRES Paris-Est).

Confirmant la tendance des derniers diplômés de Paris-Est, les thèses délivrées sont encore majoritairement scientifiques (64 %), et dans une proportion plus importante qu'au niveau national (+ 4 points). Les étudiants à l'inscription ont davantage préparé des thèses scientifiques que les actifs (sept sur dix contre six sur dix). En moyenne, les thèses ont été soutenues en 4,1 ans, avec une année supplémentaire pour les thèses non scientifiques : 4,8 ans, contre 3,8 ans pour les scientifiques.

Des bonnes conditions de réalisation de thèse, particulièrement pour les scientifiques

Les docteurs Paris-Est jouissent de bonnes conditions de réalisation de leur thèse : 66 % des docteurs ont bénéficié d'un financement. Plus du tiers d'entre eux a perçu une allocation de recherche ministérielle, 15 % ont été financés par un organisme de recherche tels que le CNRS, l'INSERM ou encore l'INRIA et 10 % par un CIFRE. Enfin, huit docteurs Paris-Est sur dix avaient un bureau à leur disposition contre les deux tiers au niveau national.

Les scientifiques semblent mieux lotis que les docteurs en lettres et humanités. Plus des trois quarts des docteurs en sciences ont bénéficié d'un financement, contre un peu moins de la moitié des docteurs en lettres et humanités. Le financement par un CIFRE augure une possible insertion dans le privé : parmi les docteurs qui en ont bénéficié, 84 % sont des docteurs en sciences. Par ailleurs, quasiment tous ont eu un bureau à leur disposition mais encore davantage les scientifiques : 90 % contre 63 % des docteurs en lettres et humanités. En effet, la préparation d'une thèse scientifique nécessite plus d'être présent au sein du laboratoire, pour l'accès au matériel par exemple.

Quelques indicateurs de réalisation de la thèse selon la discipline

	Sciences	Lettres et humanités	Total
Effectifs	136	76	212
Thèse financée	78%	45%	66%
Poste de travail à disposition	90%	63%	81%
Enseignement dans le supérieur	75%	63%	71%
Publication d'articles	94%	55%	81%
Communication dans des colloques	97%	72%	88%
Durée de la thèse	3,8 ans	4,8 ans	4,1 ans

Source : Enquête docteurs 2007, UPE-MLV, 2010

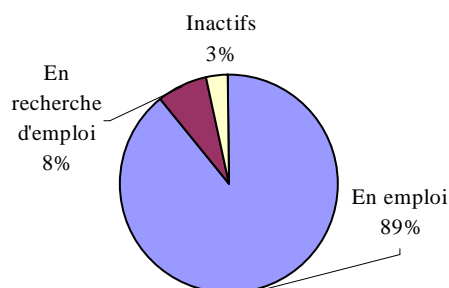
Une meilleure préparation à l'insertion pour les docteurs en sciences

Les docteurs en sciences sont également plus productifs pendant leur thèse. Ils ont quasiment tous publié des articles (94 %), notamment dans des revues internationales, et communiqués dans des colloques (97 %) : autant de facteurs qui préparent à une bonne insertion, dans le public d'une part car les publications sont un plus pour étayer les dossiers, et dans le privé d'autre part, car elles assurent une bonne visibilité.

De même, le fait d'enseigner dans le supérieur pendant la thèse prépare au métier d'enseignant/chercheur et les docteurs scientifiques ont plus souvent enseigné pendant leur thèse (75 % contre 63 %). En revanche, les docteurs en sciences ont moins souvent été ATER (15 % contre 30 %).

Près de 90 % des docteurs 2007 en emploi

Situation au moment de l'enquête



Source : Enquête docteurs 2007, UPE-MLV, 2010

Au moment de l'enquête, soit en moyenne trois ans après la soutenance, la plupart des docteurs Paris-Est occupent un emploi (90 %). Le taux de chômage est de 8 % ce qui est conforme à la situation des docteurs au niveau national (10 %) en 2007. La plupart travaille en France (73 %) mais les docteurs de nationalité étrangère exercent davantage que les autres à l'étranger (43 % contre 12 %). Pour un tiers d'entre eux, il s'agit d'un retour dans leur pays d'origine où ils occupent quasiment tous un poste d'enseignant/chercheur dans le supérieur (93 %).

En France, les deux tiers des docteurs travaillent dans le secteur public, trois sur dix sont employés dans le privé, 2 % dans une association et 2 % encore exercent en libéral. Parmi les salariés, 71 % ont signé un contrat stable. Cependant, les docteurs qui exercent dans le privé sont plus nombreux à avoir un contrat stable (87 % contre 69 % de ceux qui

travaillent dans le secteur public). En effet, un docteur du public sur cinq occupe encore un emploi post-doctoral ou d'ATER.

40 % des docteurs Paris-Est se sont présentés au Conseil National des Universités (CNU) et 90 % d'entre eux ont été qualifiés. Les docteurs en sciences se présentent un peu plus souvent au CNU (42 % contre 37 %), et ils obtiennent de surcroît plus souvent les qualifications (93 % contre 82 %). En revanche, les docteurs en lettres et humanités qualifiés sont plus nombreux proportionnellement à avoir été acceptés à un poste de maître de conférences (39 % contre 21 %).

La situation professionnelle n'est pas comparable au moment de l'enquête selon que les docteurs étaient actifs ou étudiants à leur inscription en thèse. En effet, on ne peut pas parler d'insertion pour les premiers mais d'évolution en termes de carrière professionnelle. Aussi, les indicateurs relatifs aux conditions d'emploi pour l'ensemble des docteurs sont « tirés vers le haut » par les actifs. Tous les actifs sont en emploi, et de surcroît en emploi stable. La moitié d'entre

eux perçoit une rémunération mensuelle supérieure à 2750 euros. Six actifs sur dix ont changé d'emploi depuis leur inscription en thèse. Pour exemple, au moment de l'enquête, 62 % des actifs sont enseignants dans le supérieur, contre à peine 30 % à l'inscription. La thèse a permis pour beaucoup d'actifs d'évoluer professionnellement, en termes d'emploi mais aussi en termes de secteur. Un peu moins d'un quart a évolué du secteur public vers le secteur privé, et deux tiers ont évolué dans le sens inverse. Ils travaillent très majoritairement dans le secteur public (84 %), et moins souvent en France (58 % contre 77 %). Plus de sept sur dix parmi ceux exerçant à l'étranger sont de nationalité étrangère. Il s'agit d'ailleurs d'un retour au pays pour l'ensemble de ces docteurs.

Il a fallu en moyenne un peu plus de trois mois aux docteurs étudiants à l'inscription en thèse pour accéder à leur premier emploi. Trois ans après la soutenance, 91 % des docteurs travaillent et la moitié d'entre eux perçoit un salaire supérieur à 2300 euros. Parmi eux, un sur cinq est en stage post-doctoral, ce qui explique que seuls 64 % ont un contrat stable. Ils exercent majoritairement en France et dans le secteur public. Les trois quarts des étudiants à l'inscription ont enseigné dans le supérieur pendant leur thèse (75 % contre 64 % des actifs) : un sur cinq en tant qu'ATER et un quart en tant que moniteur. Au moment de l'enquête, plus de sept docteurs sur dix enseignent dans le supérieur.

Caractéristiques de l'emploi actuel selon le statut à l'inscription

	Etudiants	Actifs
Effectifs	99	30
Emploi stable	64%	100%
Secteur public	63%	84%
Salaire médian actuel	2300	2750
Taux de chômage	7%	0%
Temps d'accès au 1er emploi (en mois)	3,1	-

Source : Enquêtes docteurs 2007, UPE-MLV, 2010

Méthodologie

Afin d'évaluer l'insertion professionnelle des docteurs, le PRES Paris-Est a commandé à l'OFIPE une étude sur les docteurs ayant soutenu leur thèse en 2007.

Les 212 docteurs 2007 ont été contactés par téléphone, de manière exhaustive, entre mars et mai 2010, afin de leur soumettre un questionnaire portant d'une part sur les conditions de réalisation de leur doctorat et d'autre part sur leur situation professionnelle. 135 docteurs 2007 ont participé à l'enquête, soit un taux de réponse de 64 %. Toutefois, les docteurs d'origine étrangère, moins joignables, ont moins souvent répondu à l'enquête que les docteurs de nationalité française (47 % contre 80 %). Aussi, afin que les résultats soient représentatifs de l'ensemble des docteurs, les statistiques ont été redressées.

En raison de la faiblesse des effectifs, seuls sont affichés ici les résultats les plus significatifs, présentés en pourcentage afin d'en faciliter la lecture.

Davantage d'enseignants dans le supérieur et/ou chercheurs et moins d'ingénieurs qu'en 2006

La catégorie des enseignants dans le supérieur et/ou chercheurs regroupe des fonctions variées : l'enseignement dans le supérieur, les fonctions de recherche, ainsi que celles cumulées d'enseignement et de recherche. Par rapport à la promotion 2006, ce sont 46 % de docteurs en plus qui occupent ce genre de fonctions.

➔ 69 % des docteurs sont enseignants dans le supérieur et/ou chercheurs, et quand ils travaillent en France, les trois quarts exercent dans le secteur public. Au total, 43 % ont effectué au moins un stage post doctoral et 21 % ont été ATER pendant leur thèse. Au moment de l'enquête, un quart est en stage post-doctoral ou ATER, ce qui explique que seuls les deux tiers des enseignants et/ou chercheurs dans le supérieur sont en contrat stable. 42 % des enseignants et/ou chercheurs ont obtenu les qualifications du CNU. Les autres n'ont soit pas été qualifiés, soit n'en avaient pas forcément besoin dans l'exercice de leur fonction. C'est le cas notamment de ceux enseignant à l'étranger (la moitié d'entre eux) mais aussi de ceux exerçant dans le secteur privé (près d'un quart).

➔ Un docteur sur dix occupe des fonctions d'ingénierie. S'ils occupent des emplois stables dans la même mesure que ceux qui occupent des fonctions de recherche, ils s'en distinguent par leur secteur d'activité : trois quarts travaillent dans le secteur privé. Néanmoins, seul un docteur sur dix financé par un CIFRE est ingénieur (un sur deux exerce des fonctions de recherche). Ils se démarquent en outre par le fait d'être plus jeunes (28,6 ans contre 32,2 ans) ce qui s'explique par la forte proportion d'étudiants à l'inscription parmi eux (87 % contre 78 % pour les premiers). Alors que tous reconnaissent le rôle de la thèse pour décrocher leur emploi, notamment parce que le profil de docteur était recherché, seul un quart déclare mobiliser dans son travail des compétences acquises pendant la thèse.

→ 21 % occupent d'autres fonctions. Plus d'un sur deux exerce dans le public, et plus de neuf sur dix jouissent d'un emploi stable. Ces docteurs sont notamment professeurs agrégés, médecins, avocats, ... et 91 % d'entre eux sont en contrat stable. 67 % sont employés du secteur public, et peu travaillent à l'étranger (un sur dix). Ils sont en moyenne aussi plus âgés que les ingénieurs et les enseignants et/ou chercheurs dans le supérieur (35,1 ans). 60 % déclarent que leur doctorat n'a pas joué un rôle significatif dans leur recrutement. En effet, d'une part un tiers était déjà actif à l'inscription et occupe pour la plupart le même emploi, et d'autre part, les deux tiers restant étaient étudiants au moment de leur inscription en thèse. Trois ans après, ils occupent des emplois aussi variés qu'enseignants dans le secondaire, avocats ou cadres de santé... emplois dont l'exercice ne nécessite pas une thèse. Néanmoins, tous disent mobiliser des compétences acquises pendant la thèse.

De meilleures conditions d'emploi pour les docteurs scientifiques

Les docteurs en sciences sont moins souvent au chômage que les docteurs en lettres et humanités (6 % contre 11 %). Ils se sont aussi insérés plus vite sur le marché de l'emploi : parmi les docteurs qui ont été embauchés après l'obtention de leur thèse, les deux tiers des docteurs en sciences étaient en emploi en moins de trois mois, ce n'était le cas que de quatre docteurs sur dix en lettres et humanités. Les docteurs en sciences ont davantage des emplois stables (70 % contre 50 %). D'ailleurs, la forte proportion de contrats non stables pour les lettres et humanités s'explique par les emplois d'ATER ou stages post-doctoraux que beaucoup occupent au moment de l'enquête (42 %). Enfin, les docteurs en sciences ont un salaire médian actuel supérieur (2400 contre 2150) ce qui s'explique en partie par le fait que les scientifiques travaillent plus souvent dans le secteur privé que dans le secteur public (38 % contre 16 %) et que leurs salaires y sont plus élevés que pour les docteurs en lettres et humanités exerçant dans le même secteur.

Quand le premier emploi a été obtenu après la thèse

	Sciences	Lettres et Humanités	Ensemble
Accès à l'emploi en moins de trois mois	65%	40%	58%
Taux d'emploi stable	70%	50%	64%
Exercice dans le privé	38%	16%	32%

Source : Enquête docteurs 2007, UPE-MLV, 2010

Une large majorité des docteurs en sciences exerce des fonctions de recherche (les deux tiers d'entre eux). Cependant, ce qui les démarque des docteurs en lettres et humanités tient davantage à la proportion de ceux qui occupent des fonctions d'ingénierie : 15 % contre seulement 3 %. Cet écart peut s'expliquer par le fait que les compétences que pourrait mobiliser un docteur scientifique dans le secteur privé peuvent sembler plus lisibles pour les employeurs que celles que pourrait mettre en œuvre un docteur en lettres et humanités.

Pour aller plus loin

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche,

Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche

DEPP, Repères et références statistiques, 2009.

OFIPE résultats

Docteurs 2006 du futur PRES Paris-Est des parcours hétérogènes

Université Paris-Est Marne-la-Vallée, OFIPE, n°103, juillet 2009.

D'AGOSTINO Alexandra, CALMAND Julien, MONCEL Nathalie, SULZER Emmanuel

Intégrer l'entreprise privée avec un doctorat : l'exemple de la branche ingénierie, informatique, études et conseil

Cereq, Bref n°268, octobre 2009

VOURC'H Ronan

Les doctorants : profils et conditions d'études

OVE infos n°24, juin 2010